

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 36 (1891)  
**Heft:** 9

## **Titelseiten**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXVI<sup>e</sup> Année.

N° 9.

Septembre 1891

## Du développement de l'artillerie de montagne, spécialement en Suisse.

(Suite.)

### SUISSE

En 1836, déjà, le prince Louis Napoléon, alors capitaine d'artillerie dans l'armée suisse, attirait l'attention sur la nécessité d'une artillerie de montagne. Dans son « Manuel d'artillerie » qui parut cette année-là, il recommandait l'introduction de l'obusier français de 8 livres.

Lors de la réorganisation de l'armée, entreprise par décision de la diète de 1841, on augmenta en effet de deux batteries de montagne l'effectif de notre artillerie.

Ces batteries furent composées comme suit :

*Personnel* : 1 capitaine, 1 premier lieutenant, 2 sous-lieutenants, 1 médecin 5

1 vétérinaire, 1 sergent-major, 1 fourrier, 1 maréchal des logis du train 4

5 sergents, 5 caporaux-canonniers 10

1 caporal du train, 10 canonniers appointés 11

4 appointés du train, 3 trompettes 7

1 frater, 1 forgeron, 1 serrurier, 1 charron, 1 sellier 5

28 canonniers, 44 soldats du train 72

44 bêtes de somme, 3 chevaux de selle (?) 47

*Matériel* : 4 obusiers de 8 livres.

2 affûts de recharge.

40 caisses à munitions.

4 caisses d'outils.

Pharmacie de campagne ; caisse de vétérinaire,

1 trousse d'instruments, etc.

1 brancard.

*Munition* : 280 obus et 40 boîtes à mitraille.

Les canons étaient construits sur le modèle français. Le tube, en bronze, était du calibre de 3" 95 soit 12 cm ; il avait 970 mm.